



Dieppe



Les infos Dieppoises du 15 mars 2024



576 mots

# Les écoles Pierre et Marie-Curie, Jacques-Prévert et Elsa-Triolet fusionneront bien à la rentrée

Mardi 12 mars, le conseil municipal de Dieppe a entériné la fusion des écoles Pierre et Marie-Curie avec les écoles

Jacques-Prévert et Elsa-Triolet. Une décision prise « pour le bien-être » des enfants, selon la majorité municipale.

Après de nombreuses consultations avec le corps enseignant des différents établissements concernés et les parents d'élèves, le conseil municipal de Dieppe a décidé d'entériner la fusion des écoles Pierre et Marie-Curie avec les écoles Jacques-Prévert et Elsa-Triolet. Une décision prise « **dans l'intérêt des enfants** » assure la délibération votée mardi 12 mars.

## Un entassement des enfants ?

Un intérêt des enfants qu'a eu du mal à comprendre Laurent Hamelin représentant le Rassemblement national au sein de l'assemblée des élus de la cité aux quatre ports. « **C'est pour le bien des élèves qu'on va les entasser dans une cour ? Pour leur bien que l'on va les entasser dans un réfectoire ? Pour le bien du personnel que l'on va l'entasser dans un espace exigü ?** »

Habitant la rue Jacques-Prévert, Laurent Hamelin craint également une hausse de la pollution et des incivilités. « **Il va falloir revoir les aménagements de la rue et des trottoirs.** » Pour l'élü du Rassemblement national, la municipalité agit ainsi dans une logique financière et en aucun cas pour le bien des enfants. Des affirmations qui ont provoqué une vive réponse de Sandrine Baudouin-Pagnier, enseignante et conseillère municipale. « **À la rentrée 2023, une enseignante de l'école Marie-Curie ne savait pas si elle finirait la semaine. Je n'ai pas vu beaucoup de monde se mobiliser à l'époque pour signer la pétition. Ça a été un épisode traumatisant.** »

Il n'y a, selon elle, aucun risque d'entassement : « **J'ai déjeuné dans le réfectoire, on ne sera pas entassé. Il y a une réflexion sur les travaux à venir, mais on ne peut pas improviser comme ça.** »

La conseillère municipale assure que les aménagements des abords des deux écoles seront entrepris : « **C'est un projet qui va dans le sens d'un mieux-être. Ce n'était pas une décision facile, seul le bien-être des enfants et de celui des professeurs compte. On ne supprime pas deux écoles, on déplace.** »

## Une baisse de la population

Pour André Gautier, président du groupe d'opposition municipale Aimer Dieppe, cette décision de fusion est effectivement dans l'intérêt des élèves. « **Cette taille d'établissement permet d'offrir de meilleures conditions. Oui, il va y avoir des économies, mais on voit que ce n'est pas ce qui a motivé la décision.** » Pour autant, André Gautier estime que c'est là une conséquence visible de la baisse de la population de la ville. « **Nous vous disions que cela aurait des conséquences.** » Le maire de Dieppe, Nicolas Langlois, a lui réaffirmé que jamais les enjeux budgétaires et économiques ne déterminent les décisions en matière d'Éducation. Il a également rappelé que l'école Prévert, par exemple, était prévue à la base pour accueillir 14 classes et qu'avec la fusion, elle en aurait dix. « **Des travaux sont prévus dès cet été avec la construction d'un préau. Avec ce rassemblement, nous allons également renforcer la mixité sociale** », assure le premier édile.

Reste une question en suspens, l'avenir des écoles Pierre et Marie-Curie. « **Ce ne seront pas des logements, les murs vont rester propriétés de la Ville. On ne fait pas d'une école n'importe quoi.** » Le maire a conclu sa prise de parole en assurant que quoiqu'il arrive, les écoles Curie ne seraient pas rasées.

A. BdC.



Les écoles Pierre et Marie-Curie n'accueilleront plus d'élèves à la rentrée 2024. (©Archives)

